

Les collégiens en situation de handicap à Cheval Passion

Le Département invite chaque année l'ensemble des collèges vauclusiens à participer à la manifestation Cheval passion.

Publié le 23 janvier 2018

Jeudi 18 janvier, 70 élèves handicapés scolarisés en classe ULIS (Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire) issus des collèges Diderot à Sorgues, Raspail à Carpentras, Champfleury et Gérard Philippe à Avignon ont été invités à découvrir l'équitation au travers d'ateliers, de visites et de balades en calèche. Ils ont assisté également à un spectacle créé spécialement pour eux.

Un concours sur «Cheval passion et la Camargue»

Les élèves des classes ULIS présentes lors de Cheval Passion ont participé à un concours de dessins, peintures et affiches. Les productions donneront lieu à une exposition sur un site du Département dans le courant de l'année.

Une vraie politique départementale de scolarisation des élèves handicapés

La politique du Département de Vaucluse en matière de scolarisation des enfants et adolescents porteurs d'un handicap, comporte plusieurs volets :

- La gratuité des transports scolaires, quel que soit le mode de transport,
- Un programme d'adaptation des bâtiments aux élèves à mobilité réduite,
- Le soutien à la scolarisation : compte-tenu de l'intérêt de ce dispositif permettant de scolariser en milieu ordinaire des enfants porteurs d'un handicap, le Département de Vaucluse contribue aux frais d'ouverture de ces classes dans les établissements dont il a la charge, sur leur demande.

Le Département attribue ainsi à chaque collège support une dotation financière, afin que les locaux bénéficient des travaux et des équipements nécessaires pour accueillir ces enfants, dans des conditions conformes à leur état de santé.

Ainsi, le Conseil départemental de Vaucluse a versé au collège Voltaire une subvention exceptionnelle de 5 000 € à l'occasion de l'ouverture d'une classe ULIS à la rentrée 2017.

A la rentrée 2017, on dénombre 26 classes ULIS dans le département, réparties dans 24 établissements (publics et privés), dont :

- 24 classes ouvertes à des élèves ayant des troubles des fonctions cognitives ;
- 1 classe ouverte à des élèves ayant des troubles des fonctions auditives ;
- 1 classe ouverte à des élèves ayant des troubles des fonctions motrices.

Zoom sur les classes ULIS

Les classes ULIS (Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire) sont composées d'élèves présentant des troubles des fonctions cognitives ou mentales, des troubles spécifiques du langage et des apprentissages, troubles envahissants du développement (dont l'autisme), des troubles des fonctions motrices, des troubles de la fonction auditive, des troubles de la fonction visuelle ou des troubles multiples associés (pluri-handicap ou maladies invalidantes).

Elles constituent une des modalités de mise en oeuvre de l'accessibilité pédagogique pour les élèves handicapés.

Elles proposent, en milieu scolaire ordinaire, des possibilités d'apprentissage souples et diversifiées, au sein desquelles certains élèves se voient proposer une organisation pédagogique adaptée à leurs besoins spécifiques.

Les élèves orientés en ULIS sont ceux qui, en plus des aménagements pédagogiques et des mesures de compensation mis en oeuvre par les équipes éducatives, nécessitent un enseignement adapté dans le cadre de regroupements et dont le handicap ne permet pas d'envisager une scolarisation individuelle continue dans une classe ordinaire. Chaque élève scolarisé au titre des ULIS bénéficie, selon ses possibilités, de temps de scolarisation dans une classe de l'établissement scolaire où il peut effectuer des apprentissages scolaires, à un rythme proche de celui des autres élèves.



DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE

Rue Viala - CS 60516
84909 Avignon Cedex 09